

la satisfaction que j'en ai éprouvée <sup>1</sup>. » Le 17 avril 1828, à M. Nicotopoulos, directeur de l'école d'enseignement mutuel à Nauplie : « C'est avec infiniment de satisfaction que je me suis trouvé hier au milieu de vos élèves, et que j'ai assisté à leurs exercices. Le gouvernement vous sait gré du zèle dont vous faites preuve en instruisant 250 enfants, sans que le manque complet de tous les moyens nécessaires puisse attiédir votre bonne volonté ou arrêter vos efforts patriotiques <sup>2</sup>. »

En envoyant aux maîtres d'écoles d'enseignement mutuel des médailles destinées aux élèves qui se sont distingués, il dit que l'effet de cette mesure lui paraît très salulaire. « Les Grecs sont sensibles, dit-il, et la corde la plus forte est celle de l'amour-propre. Il s'agit de la toucher à propos. Selon moi, la médaille donne aux élèves un double gage de l'intérêt que leur porte la patrie. » Je vous envoie ci-jointes, écrit-il aux maîtres, les médailles que le gouvernement destine aux élèves qui se sont distingués dans les derniers examens. Ils auront le droit de les porter attachées à un ruban aux couleurs nationales. Vous déclarerez, à cette occasion, aux élèves que vous dirigez avec tant de distinction, que ceux qui reçoivent aujourd'hui cette première récompense pour leur bonne volonté, n'ont qu'à continuer à en faire preuve, pour obtenir des droits à des places dans l'École centrale d'Égine. Vous déclarerez aussi aux autres élèves qu'ils doivent faire des efforts pour mériter les marques de distinction et les avantages que le gouvernement s'empresse d'accorder à ceux qui se feront honneur par leur application, par leurs succès et par leur bonne conduite. Je me plais à vous témoigner ma

1. Bétant, *Correspondance*. v. II. p. 244.

2. Id., v. II. p. 57.

